

No. d'homologation LPA / ACIA : S.O.      Fiche signalétique      Codes de produit : 2305501, 2305511

### Section I – Identification du produit et de la compagnie

#### Nom du produit

**Engrais à gazon Golfgreen d'automne 12-0-18**

#### Nom du fabricant

Premier Tech Home & Garden Inc

#### Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

#### Adresse

1 Avenue Premier

#### Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Riviere-Du-Loup, QC, G5R6C1

#### Préparé par :

Service technique

### Section II – Identification des dangers

| Voie(s) de pénétration | Inhalation | Peau | Ingestion | Yeux |
|------------------------|------------|------|-----------|------|
| :                      |            |      |           |      |

**Yeux :** S.O.

**Peau :** Peut causer une aggravation modérée.

**Ingestion :** S.O.

**Inhalation :** L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

### Section III – Composition, renseignements et ingrédients

| Ingrédients | # CAS | % Poids |
|-------------|-------|---------|
| Aucuns      | S.O.  | S.O.    |

### Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

**Inhalation :** L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Permettre à la personne affectée de se reposer dans un endroit bien ventilé. Surveiller l'obstruction des voies respiratoires. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène si possible. Obtenir une assistance médicale si la personne ne se sent pas bien.

**Contact avec les yeux :** Peut causer une irritation des yeux en raison de son action mécanique. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.

**Ingestion :** Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Appeler un médecin.

**Contact avec la peau :** Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir une assistance médicale si la condition persiste.

### Section V – Mesures en cas d'incendie

**Inflammabilité :** Non

**Point d'éclair (méthode utilisée) :** Non déterminé

**Limites d'inflammabilité :** S.O.

**LIE :** S.O.

**LSE :** S.O.

**Matériel d'extinction :** eau

**Produits de combustion dangereux :** vapeurs métalliques, oxydes de soufre

**Engrais à gazon d'automne 12-0-18**

**Procédures spéciales :** Utiliser de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

#### Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

**Protection des personnes :** S.O.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement :** Empêcher le produit de rejoindre les plans/cours d'eau. Éviter de produire un nuage de poudre. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai et réutiliser.

#### Section VII – Manipulation et entreposage

**Manipulation :** Éviter de produire un nuage de poudre. Ne pas inhaler la poudre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection. Bien se laver après manipulation.

**Entreposage :** Garder dans un endroit sec. Éviter de renverser de grandes quantités ou d'abîmer les sacs. Fournir une ventilation adéquate.

#### Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

**Protection respiratoire:** NIOSH 3M8210 ou supérieur, si requis

**Ventilation :** non requise

**Gants de protection :** Gants résistant aux produits chimiques afin d'éviter que la peau ne s'assèche.

**Protection des yeux :** lunettes

**Vêtements ou équipement de protection :** non requis

#### Section IX – Propriétés physiques et chimiques

|                              |                        |                                           |                       |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------------------|-----------------------|
| État physique :              | Solide (granulaire)    | pH                                        | non déterminé         |
| Point d'ébullition :         | S.O.                   | Gravité spécifique (H <sub>2</sub> O = 1) | Plus lourd que l'eau. |
| Pression de vapeur (mm Hg) : | non déterminée         | Point de fusion                           | S.O.                  |
| Solubilité dans l'eau :      | S.O.                   | Densité                                   | non déterminée        |
| Apparence et odeur           | Légère odeur de métal. |                                           |                       |

#### Section X – Stabilité et réactivité

**Stabilité :** Stable

**Conditions à éviter :** S.O.

**Incompatibilité (*matières à éviter*) :** Agents oxydants forts. Un contact prolongé peut causer l'oxydation des métaux non protégés. Éviter tout contact avec l'acide nitrique chaud; cela pourrait causer le dégagement de chlorure de nitrosyle toxique. Le contact avec d'autres acides forts pourrait produire du gaz de chlorure d'hydrogène irritant. Le NaCl réagit avec la plupart des métaux nobles tels que le fer ou l'acier, les matériaux de construction (comme le ciment), le brome et le trifluorure. Une réaction potentiellement explosive pourrait se produire si du NaCl est mélangé à de l'anhydride dichloromaléique et de l'urée. L'électrolyse de mélanges contenant du NaCl et des composés d'azote peut former du trichlorure d'azote explosif.

**Décomposition ou sous-produits dangereux :** La dégradation thermique peut produire de l'oxygène, des oxydes d'azote, de l'acide cyanhydrique et du dioxyde de carbone.

**Polymérisation dangereuse :** ne se produira pas

#### Section XI – Renseignements toxicologiques

|                                                                                                                                                                                                                   |                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Voies de pénétration :</b>                                                                                                                                                                                     | <b>Effets d'une exposition aiguë ou chronique :</b> |
| <b>INHALATION :</b> L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.                                                                                              |                                                     |
| <b>INGESTION :</b> De grandes quantités doivent être ingérées avant que cela ne pose un risque pour la santé. Les effets d'une surexposition incluent : nausée, vomissements, diarrhée, faiblesse et convulsions. |                                                     |
| <b>CONTACT AVEC LA PEAU :</b> Peut causer une aggravation modérée.                                                                                                                                                |                                                     |
| <b>ABSORPTION PAR LA PEAU :</b> N'est pas normalement absorbé par la peau.                                                                                                                                        |                                                     |
| <b>CONTACT AVEC LES YEUX :</b> Peut causer une aggravation modérée. L'action abrasive des particules de poudre peut endommager les yeux.                                                                          |                                                     |
| <b>Propriété irritante du produit : peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux.</b>                                                                                                                       |                                                     |
| <b>Capacité de sensibilisation :</b> aucune preuve                                                                                                                                                                | <b>Mutagénicité :</b> inconnue                      |
| <b>Cancérogénicité :</b> inconnue                                                                                                                                                                                 | <b>Produits synergétiques :</b> non déterminés      |
| <b>Tératogénicité :</b> inconnue                                                                                                                                                                                  | <b>Effets sur la reproduction :</b> inconnus        |

## Section XII – Renseignements écologiques

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :** Tenir loin des réserves d'eau, lacs, étangs, ruisseaux et rivières. Ce produit est un engrais et pourrait favoriser la croissance d'algues.

## Section XIII – Renseignements sur l'élimination

**Élimination :** Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

**Classification déchets dangereux :** S.O.

## Section XIV – Renseignements sur le transport

**Classification TMD :** non réglementé

## Section XV – Renseignements réglementaires

**SIMDUT :** S.O.

**Autres règlements :** LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

## Section XVI – Autres renseignements

**Date d'émission originale :** 1<sup>er</sup> septembre 2018

**Date de révision :**

**Renseignements supplémentaires :** Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : [www.premiertechhomeandgarden.com](http://www.premiertechhomeandgarden.com).